



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

**LANCEMENT DE LA
COLLECTE DE DONS POUR LA
RESTAURATION DE L'ÉGLISE
LE 9 DÉCEMBRE 2023
À LA SALLE DES FÊTES**



À LA UNE / P.3



CROSS DES ÉCOLES / P.5

city mag
J'aime ma ville

saintciersdabzac.citymag.info

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE / P.12



SOMMAIRE

Édito 2

Lionel GACHARD et l'équipe municipale
Cérémonie des vœux du conseil municipal

À la une 3 - 5

Appel aux dons pour la restauration de l'église
Cross des écoles
Inscriptions scolaires : rentrée 2024-2025

Environnement 6 - 7

Consignes de tri
Élimination des déchets verts
Bricolage et Jardinage
Journée écocitoyenne

Patrimoine 8

L'ange quêteur de Saint-Ciers d'Abzac

Informations utiles 9

Conseiller numérique
Numéros utiles

Conseil municipal 10

Comptes rendus

Application mobile communale 11

Associations 12 - 15

Les associations de la commune
Arts & Partage
Atelier de couture créative
Marché de Noël
Téléthon 2023

Agenda 16

État-civil 16

Directeur de la publication

Lionel GACHARD

Création graphique

Comité communication

Impression

Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 33 03 09 82

ÉDITO

Joyeuses fêtes 2023 !

Chers Saint Cyriennes, chers Saint Cyriens,

En cette période féérique, nous avons le plaisir de vous retrouver pour un numéro spécial de décembre. C'est le moment de l'année où l'esprit de partage et de solidarité se réveille, illuminant nos cœurs de chaleur et d'espoir.

Nous débutons cette édition en mettant en lumière une initiative qui nous tient particulièrement à cœur : la campagne de dons pour la restauration de notre église bien-aimée. Témoin de l'histoire et gardienne de nos traditions, notre église a besoin de notre soutien pour retrouver sa splendeur d'antan. Chacune de vos contributions compte, aussi petite soit-elle. Ensemble, faisons de ce Noël un moment de générosité et de préservation du patrimoine qui nous lie tous.

Ce numéro regorge également de récits enchanteurs sur les festivités passées et à venir : des marchés de Noël pittoresques aux rencontres chaleureuses au coin du feu, sans oublier les délices culinaires qui éveilleront vos papilles. Laissez-vous emporter par la magie de cette période où les rires résonnent plus fort et où les liens se renforcent.

Mais n'oublions pas le dynamisme et la générosité de nos comités, de notre école et de nos associations ! De nombreuses pages les mettent à l'honneur

En conclusion, la Gazette de Saint-Ciers d'Abzac vous souhaite un Noël empreint de générosité et de partage. Que la solidarité qui anime notre village illumine chaque foyer, faisant de cette fin d'année un moment inoubliable.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Cérémonie des vœux du conseil Municipal

Lionel GACHARD, Maire de la commune,
ainsi que tous les élus du conseil municipal,
vous convient à la présentation des vœux
suivie d'un cocktail, moment de convivialité
et de dialogue :

Le Lundi 22 Janvier 2024
à la salle des fêtes
à 18h30

Lancement de la collecte de dons pour la restauration de l'église

AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE !



Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la collecte de dons pour la restauration de notre église communale.

Cet édifice historique, qui fait partie intégrante de notre patrimoine local, a besoin de notre soutien pour ne pas finir en ruine ou pire disparaître.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, la commune et l'association des amis de St Cyr, qui s'est joint à la démarche, ont décidé de s'associer avec la Fondation du Patrimoine, organisation reconnue pour son expertise dans la préservation et la restauration des monuments historiques.

Le soutien de cette fondation va nous permettre de bénéficier d'une aide précieuse pour une gestion sérieuse de la collecte de dons.

La restauration de notre église communale revêt une importance capitale à plusieurs égards. Tout d'abord, elle permettra de préserver notre héritage culturel et architectural, en conservant un témoignage vivant de notre histoire. De plus, cette restauration contribuera à maintenir l'attrait touristique de notre commune, en offrant aux visiteurs un lieu de visite emblématique, chargé de sens et de souvenirs pour de nombreux habitants.

Cependant, nous ne pourrons mener à bien ce projet sans votre aide, votre générosité et votre soutien. Chaque don, aussi modeste soit-il, compte et nous rapprochera de notre objectif : Que vous soyez un habitant de longue date, un ancien résident ou simplement un amoureux du patrimoine, nous vous invitons à être un acteur de cette collecte de dons et à en parler à vos amis et famille.

Pour faire un don, rien de plus simple !

Vous pourrez vous rendre sur le site internet de la Fondation du Patrimoine (fondation-patrimoine.org) et sélectionner notre projet de restauration de l'église communale. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour effectuer votre don en ligne de manière sécurisée et vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale de 66%.

Nous organiserons également des événements durant l'année, tout comme l'association Les amis de St Cyr, pour faire connaître cette collecte et récolter des fonds (concerts, événements culturels...).

Restez à l'affût des prochaines annonces pour ne pas manquer ces occasions de soutenir notre cause.

En contribuant à la restauration de notre église communale, vous participez activement à la préservation de notre patrimoine et à la valorisation de notre commune. Votre geste aura un impact durable et bénéficiera aux générations futures.

Ensemble, nous pouvons faire la différence et préserver ce joyau architectural qui nous est si cher.

Faisons de cette collecte de dons un succès retentissant qui permettra à notre église communale de retrouver, après travaux, toute sa splendeur !

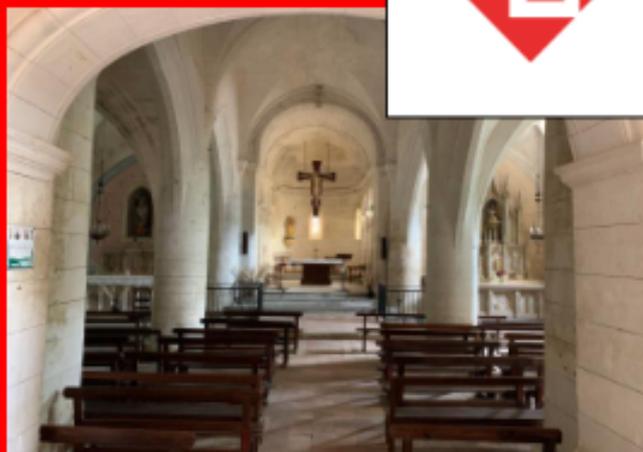
Nous vous remercions par avance pour votre engagement envers notre projet et votre générosité.

Le 09 décembre 2023 à 12H00 à la salle des fêtes, venez assister au lancement de cette campagne de dons où vous pourrez obtenir des informations qui seront suivies par un apéritif offert.

ENSEMBLE, SAUVONS NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL !



FONDATION
DU
PATRIMOINE



LANCEMENT DE LA COLLECTE DE DONS
LE 09 DECEMBRE 2023
A LA SALLE DES FETES DE
SAINT CIERS D'ABZAC



A 12H00
-APERITIF OFFERT-



Le cross du collège de Guîtres : graines de champions à St Ciers !

Les Cm2 a et b sont arrivés en bus le jeudi 12 octobre après-midi à 14 h au collège de Guîtres pour participer au cross avec les 6èmes et les 5èmes. Ils sont arrivés stressés et apeurés au milieu de plus de 300 élèves. Ils ont pu retrouver d'anciens camarades de Saint-Ciers d'Abzac.



5 minutes avant leur course, les filles ont entamé un échauffement sur le terrain de foot. Après leur départ à 14h20, les garçons se sont échauffés à leur tour. Ils ont démarré leur course à 14h40. Le circuit était difficile, avec de nombreuses montées et descentes, ce qui les a épuisés !

Ils ont ensuite attendu le classement avec impatience et ont découvert que les élèves de Saint-Ciers avaient remporté de nombreuses médailles.

Les filles de Saint Ciers ont remporté la médaille de bronze (3ème Inari) et d'or (1ère Lily) tandis que les garçons de St Ciers ont décroché la médaille d'argent (2ème Télío).

Ils sont ensuite rentrés à l'école, épuisés, fiers et heureux mais surtout acclamés et applaudis chaleureusement par les autres classes en chantonnant « On est des champions ! On des champions ! On est, on est... »

Les élèves de CM1-CM2 a et b



Inscriptions scolaires : rentrée 2024-2025

Chaque année notre école risque une fermeture de classe, et chaque année nous avons besoin de vous pour aider nos enseignantes, nos élèves et notre commune à conserver ses 7 classes .

Si vous êtes de nouveaux arrivants ou que vous allez arriver dans notre commune l'année prochaine, rapprochez vous de la mairie pour réaliser l'inscription de votre enfant au plus tôt .

Nous attirons votre attention sur l'urgence de procéder à l'inscription de votre enfant et vous demandons de venir en mairie pour rapporter votre dossier, si ce n'est pas encore fait, avant le 31 janvier.

Les enfants nés en 2021 peuvent s'inscrire à l'école maternelle pour l'année scolaire 2024-2025 à partir du 30 novembre 2023 jusqu'au 31 janvier 2024.

Les élèves hors commune sont toujours acceptés et la tarification sociale de la cantine à un euro restera en place y compris pour les élèves hors commune.

Pour des raisons d'organisation, l'inspection académique nous demande les dossiers d'inscriptions. Une commission se tiendra au Rectorat afin de déterminer si nous devons fermer une classe ou pas.

Merci pour votre engagement



CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS



Papiers



Emballages en carton et briques alimentaires



Emballages en métal



Bouteilles et flacons

+ À partir du 1^{er} janvier 2023
tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal



Bien les vider,
inutile de les laver
et les déposer séparés
les uns des autres
sans sac

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :

particuliers, entreprises,
exploitants agricoles et forestiers,
collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Cet hiver, les feuilles mortes se ramassent à la pelle et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner. Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter ces horaires :



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h30

Le samedi
de 9h à 12h
et de 15h à 19h

Le dimanche
et les jours fériés
de 10h à 12h



Journée écocitoyenne

Dimanche 15 Octobre s'est déroulée, cette année encore, la journée Ecocitoyenne organisée par le comité Environnement Energie et Mobilité.



L'intérêt de cet après-midi était de nettoyer les fossés, chemins et abords de parcelles remplis de déchets en tout genre.

Six points de la commune ont été minutieusement nettoyés : les rues du Fayet, de la Détresse, de Choisit, de Fourat, Lamothe et le chemin des Millaux.

Cela représente 440 kilos de déchets (verre, plastique, métal, pneus).



Le comité EEM remercie la trentaine d'habitants présents lors de cet évènement ainsi que le club de boxe, l'association Anim'assistance et le comité de jumelage. Nous constatons l'implication et la motivation de la population cette année et notamment des plus jeunes.



Merci à tous pour ce moment convivial et à l'année prochaine !

L'Ange quêteur de saint-ciers d'abzac

À l'époque de Noël, il était de tradition autrefois, de placer devant la crèche, un ange quêteur. C'est une statuette en plâtre ou en terre cuite, un tronc automate composé de deux parties distinctes, tête et corps détachables.

Elle était destinée à recevoir l'obole des fidèles qui pouvaient glisser leur pièce de monnaie au travers d'une fente prévue à cet effet, un tiroir placé au-dessous récupérait les sous. Un mécanisme composé d'un contrepoids permettait le balancement de la tête pour remercier le généreux donateur.

Objets fragiles et convoités, les plus anciens sont devenus de plus en plus rares. Par bonheur, la commune de Saint-Ciers d'Abzac possède toujours le sien, et en bon état.

Ces statuettes étaient fabriquées en série à la fin du 19^e siècle et sont bien représentatives de cette époque, l'Ange Quêteur de Saint-Ciers d'Abzac pourrait y appartenir, son visage potelé nous invite à le penser.



Cet objet est aujourd'hui un objet culturel à caractère historique qui mérite sa place dans la vitrine d'exposition dans le hall de la mairie au titre du patrimoine de la commune.

Vous pourrez dorénavant l'y admirer.

Le comité Culture et patrimoine remercie l'habitante de la commune qui a écrit cet article et qui nous a alerté sur cette statuette.

INFORMATIONS UTILES

Conseiller Numérique



Si vous rencontrez la moindre difficulté dans l'utilisation du numérique (ordinateur, téléphone, tablette, y compris les ordinateurs en accès libre dans la bibliothèque), pensez à faire appel au conseiller numérique de la commune : **C'est un service Gratuit et ouvert à tous.**

Il vous accueille **du Lundi au vendredi, entre 9h et midi puis de 14h à 18h.** Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous : il reçoit à son bureau (porte-fenêtre à gauche de celle de la mairie), fait des permanences à la bibliothèque les mercredis et vendredis après-midi et se déplace aux domicile des Saint-Cyriens qui le souhaitent (et qui ne disposent que d'un ordinateur fixe, par exemple) Il accueille aussi les habitants des communes autour de Saint-Ciers d'Abzac : **parlez-en autour de vous !**



05.33.03.09.84 (Bureau)

05.33.03.09.86 (Bibliothèque, pour les ateliers et cafés rencontre)

05.33.03.09.82 (Accueil de la mairie, pour les rendez-vous individuels)



julien.noel@conseiller-numerique.fr



En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouvertures de la mairie contactez le numéro d'astreinte

05 33 03 09 89 ou 06 58 24 47 72

SAMU



15

Urgence médicale

POLICE SECOURS



17

Signaler une infraction

POMPIERS



18

Situation de péril ou accident

URGENCE SMS



114

Accessible par application ou SMS

EN MER



196

Sauvetage en mer

EUROPE



112

→ Urgence médicale
→ Infraction
→ Péril



Café Rencontres

Partager - Echanger - Se divertir

Tous les vendredis de 15h30 à 18h00

Bibliothèque St Ciers d'Abzac
M-Christine et Julien 05 33 03 09 84
julien.noel@conseiller-numerique.fr

LACALI L'AGÈLE RIVE DROITE DE BORDEAUX

CALIBUS

Gilet de sécurité
Protégeons nos enfants !

La Cali met gratuitement à votre disposition des gilets de sécurité fluorescents, à retirer dans votre mairie.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

PRÉSENTS : L.GACHARD, M.SONET, I.HASSAN, F.DIOSO, I.MARIOU, G.RAYMOND, C.ABOUDARAM, Y-M.LAFFERRIERE, A.NEGRE.

ABSENTS EXCUSÉS : K.AUDINET (pouvoir donné à L.GACHARD), L.FERNANDEZ(pouvoir donné à G.RAYMOND), J-L.MICHEL(pouvoir donné à I.MARIOU), S.NEUVILLERS, H.TROUSSE.

SECRÉTAIRE : I.HASSAN

1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL DU 17 JUILLET 2023

Approuvé à l'unanimité.

2 - DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ESTER EN JUSTICE

Suite au lancement d'une procédure judiciaire à l'encontre de la société 2MTP, le conseil municipal doit autoriser le maire via une délibération pour ester en justice (*archaïsme signifiant "prendre l'initiative d'un procès". On trouve cette expression dans le texte des procurations notariées*)

Il est donc demandé au conseil municipal de délibérer favorablement. Adopté à l'unanimité.

Afin de gagner du temps lors des prochaines procédures, il est également demandé au conseil municipal de délibérer favorablement afin de donner délégation au maire jusqu'à la fin du mandat pour :

- fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 euros.

Adopté à l'unanimité.

3 - DÉLIBÉRATION D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Comme chaque année, le Trésor Public nous transmet une liste de titre à admettre en non-valeur. Il s'agit de titres émis par la collectivité dont toutes les voies de recours ont été tentées et où les poursuites sont restées sans effet. (*Ceci concerne des impayés de cantine scolaire*)

Il convient donc de délibérer pour admettre en non-valeur la liste des factures jointes et d'ouvrir les crédits nécessaires. Adopté à l'unanimité.

4 - DÉLIBÉRATION POUR DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2023 ET N°1 DU BUDGET ANNEXE 2023

Afin de pouvoir régler des titres sur les bonnes imputations comptable avec la M57 et de corriger quelques erreurs, le Trésor Public nous demande de procéder à une décision modificative afin d'ouvrir les crédits nécessaires sur les bons chapitres.

Il est donc demandé au conseil municipal d'adopter la décision modificative adéquate. Il convient également de modifier le vote de l'affectation du résultat dont le montant est erroné. Il est donc demandé au conseil municipal de délibérer favorablement pour cette décision modificative et pour la modification de l'affectation du résultat. Adopté à l'unanimité.

5 - VALIDATION POUR UN DEVIS POUR LES DÉCORATIONS DE NOËL

Devis de DECOLUM pour plusieurs structures (père Noel réfléchissant, guirlandes, bonhomme de neige, sapin...) Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

- Demande d'un numéro de téléphone pour les animaux errants et le double des clefs du dépôt (pour chien) et un double des clefs de l'appartement de l'ancienne poste (pour les chats errants).
- Nouveau numéro en cours de finalisation donc il y aura 2 numéros d'astreinte (demande d'un numéro dédié aux animaux le week end)
- Suite accord de la DRAC pour travaux de l'église, demande pour lancer l'appel d'offre
- Subventions des assos à payer (voir secrétariat)
- Panneau rue de la Potière commandé, devrait arriver semaine prochaine
- Demande de 2 jurés membres du CM à la salle des expos entre 17 et 18h samedi pour le concours de peinture dans le cadre des journées du patrimoine.
- Recherche de local par KSF pour stocker des lits médicalisés et autres
- Recherche d'un local aussi pour l'atelier couture et atelier pour les enfants pendant les vacances ; salle des assos provisoirement - recherche armoire de stockage dans ce cadre.
- Instruments (piano/ batterie) dans la salle des associations à voir pour les vendre
- Félicitations pour les concerts organisés dans l'église par l'association des amis de l'église (très bonne acoustique).
- Camions du service technique : les occasions sont autour de 15000 EUROS et le nouveau camion est arrivé
- La rentrée s'est bien passée, 162 élèves cette année, en augmentation.
- Info des journées du patrimoine ce Week end et soirée « octobre bleu » le 07 octobre.
- Problème du parking handicapé : voir avec la place handicapé devant le portail avec une personne accompagnante ; voir avec la directrice.

Fin de séance 19h55.

Comité de pilotage

Que ce soit dans le secteur privé ou le secteur public, le comité de pilotage, également appelé COPIL, est une équipe transversale, un groupe de travail chargé de suivre et de veiller au bon déroulement de projets généralement de grande envergure. Sa mise en place intervient dans le cadre de projets complexes comportant un cahier des charges important, un grand nombre d'interlocuteurs ou encore de fortes interdépendances.

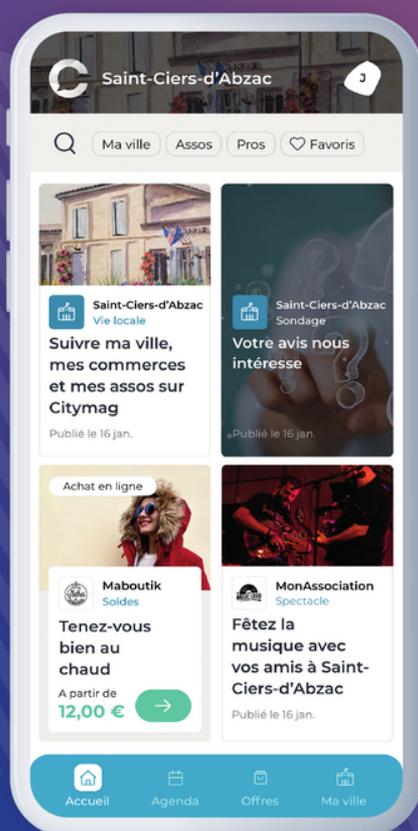
Des comités de pilotage peuvent être ainsi créés au sein d'une mairie lorsque les élus ont décidé de réaliser des projets importants. Pour traiter efficacement les grands projets de la commune, ce comité a été mis en place et est d'ors et déjà en fonctionnement. Les informations sur les réunions de ce nouveau comité seront disponibles dès qu'elles seront connues sur :

Citymag (voir couverture de ce numéro et en page 11)

Facebook : facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

et en affichage mairie

Toute ma ville dans une seule application !



Mes Commerces
& Entreprises



Ma Ville



Mes Clubs
& Associations

Téléchargez Citymag



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Disponible sur

App Store



Disponible sur

Google play

ASSOCIATIONS

Les associations de la commune

La commune de Saint-Ciers-d'Abzac est riche de nombreuses associations. Nous vous encourageons vivement à participer et faire vivre ces associations qui ont besoin de volontaires tout au long de l'année pour mener à bien leurs différents projets !

Les associations sportives

FC Saint Ciers d'Abzac - Football au stade

Infos et inscription : fscsdam@gmail.com



SCA Boxe Anglaise - Boxe à la salle des fêtes

Infos et inscription : daniel.lafoi@orange.fr



Gym Volontaire - à la salle des fêtes

Les mardis de 19h20 à 21h30 - Gym volontaire

Infos et inscription : brigittelombart1959@gmail.com



Les associations animales

A.C.C.A : Association de chasse, pour la régulation et la préservation des espèces.

Infos et adhésion : verger.hubert@neuf.fr

AnimAssistance: Association pour le bien-être animal et l'aide aux soins pour les foyers en difficultés.

Infos et adhésion : animassistancestciers@gmail.com



Les associations culturelles

Les Amis de Saint Cyr : Association de sauvegarde et conservation de l'Église.

Infos et adhésion : patrimoine33910@gmail.com



Jumelage St Ciers d'Abzac/Seros : sur l'échange culturel entre l'Espagne et la France.

Infos et adhésion : comite-jumelage@saintciersdabzac.fr



Les associations d'animations

Festo'chai : Association faisant des manifestations sociales et culturelles, avec des activités pour petits et grands et des concerts.

Infos et adhésion : festochai@gmail.com



Comité des fêtes : a pour but de faire vivre et de créer des animations sur la commune.

N'hésitez pas à participer et à nous suivre sur Facebook pour toutes les actualités :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100085240197301>

Infos et adhésion : sca.comitedesfetes@gmail.com



Étoile Saint-Cyrienne : Association du 3ème âge qui a pour but de créer du lien et rompre la solitude.

Infos et adhésion : 06 82 38 50 87



PEP'S : Association des parents d'élèves de la commune ; par diverses manifestations, l'association récolte des fonds, ce qui permet de faire des achats ou des dons pour du matériel scolaire, une aide financière pour les sorties...

infos et adhésion : assopeps33910@gmail.com

<https://www.facebook.com/associationpeps33/>





Création d'une association de partages artistiques : ARTS & PARTAGE Saint Ciers d'Abzac

De nombreuses personnes de Saint Ciers d'Abzac et de ses environs, se trouvant seules devant leurs créations, avaient envie de se réunir pour partager leurs savoir-faire et leurs compétences. C'est ainsi que, sous l'impulsion d'une dizaine d'artistes amateurs, l'association ARTS & PARTAGE Saint Ciers d'Abzac s'est constituée.

Elle se donne pour mission :

- D'animer des ateliers de peinture (aquarelle, acrylique, huile ...), de dessins (crayons, pastels, fusain ...) ; ces activités s'adresseront aux adultes et aux adolescents de 12 à 16 ans.
- D'organiser des expositions, à Saint-Ciers d'Abzac et dans la région, pour les artistes amateurs qui ont envie de partager leur passion.
- D'organiser le concours de peinture dans la rue « Croquons notre patrimoine »

Organisation :

- Les ateliers seront animés par des artistes bénévoles amateurs, en fonction de leurs compétences.
- Les adhérents apporteront leur matériel.
- Les séances se dérouleront le samedi après-midi, dans la salle des expositions.

Tarifification :

- La carte d'adhérent sera de 15€ pour les adultes, 10€ pour les adolescents.
- La séance coutera 3€, vendu par carte de 10, pour amortir les frais de l'association.
- L'association propose un cours d'essai gratuit avant toute inscription annuelle.

Composition du bureau :

Président : Michel SONET

Secrétaire : Dominique AUBERT

Trésorière : Myriam THIEL



Notre association, qui compte 10 membres à l'initiative de sa création ne demande qu'à grandir.

Elle est prête à accueillir toute personne désireuse de s'exprimer par la création artistique, si vous avez, dans un coin, des restes de matériel artistique (chevalet, papiers, toiles, et même des tubes de peinture à huile, acrylique, aquarelle ou crayons pastel), nous sommes preneurs.

Nous serons présents au marché de Noël de Saint-Ciers d'Abzac le 10 décembre.

Vous pouvez nous contacter par mail : artsetpartage33910@gmail.com

Atelier de couture récréative...

L'association "Les amis de St Cyr" dont le but est la protection du patrimoine, s'est enrichie d'une section dédiée à la couture. Il ne s'agit pas de "cours" de couture mais plutôt d'un atelier de partage d'expérience et de compétences. Les adhérentes se retrouvent chaque mardi et travaillent, selon leur choix, soit sur des réalisations personnelles soit sur des projets communs. Elles bénéficient si besoin des conseils techniques adaptés à leur création du moment. Elles peuvent apporter leur machine à coudre mais l'association dispose aussi de ses propres machines notamment pour les débutantes. Dans le cadre de projets communs, les créations sont mises en vente au profit de l'association. Spécificité de cet atelier, travailler au maximum à partir de matières de récupération que ce soit pour les tissus ou les accessoires.



Durant les vacances scolaires de Toussaint, un atelier enfant a été proposé et a rencontré un vif intérêt de la part des participants qui ont pu repartir avec leur création du jour : un sac à bonbons pour Halloween.

Il n'est pas indispensable de savoir/vouloir coudre pour participer à l'atelier, les brodeuses sont également les bienvenues.

Il est parfois plus agréable de se retrouver pour un moment chaleureux que travailler seul chez soit... café, thé et petites douceurs faisant partie intégrante de cet atelier.

L'adhésion annuelle à l'association est de 10€. Pour tous renseignements, prendre contact avec l'association soit par mail à : patrimoine33910@gmail.com, soit le mardi à 14h à la salle d'expo près de la mairie, ou bien par téléphone au 06.22.28.93.72.

MESSAGE POUR LES ENFANTS SAGES

C'est bientôt NOEL !

N'oublie pas de venir déposer ta lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres du marché de Noël le dimanche 10 décembre. Tu pourras même choisir un petit cadeau pour attendre le 25 décembre.

Et SURPRISE ! Le Père Noël en personne sera présent de 10h à 16h30.

Tu pourras venir le voir, lui parler et tes parents pourront même te prendre en photo avec lui

Alors n'oublie pas !

Rendez-vous le dimanche 10 décembre
à la salle des fêtes



Et leurs parents....

Le marché de Noël c'est aussi l'occasion de rencontrer divers artisans qui proposent leurs productions personnelles et quelques professionnels pour des idées cadeaux pour les fêtes qui approchent.

Quatre associations communales seront présentes sur ce marché : "Anim'assistance" qui apporte son aide aux particuliers pour la protection des animaux, "Arts et Partage" avec un stand de tableaux réalisés par ses adhérents, le "comité de Jumelage" qui proposera des paniers cadeaux avec notamment l'huile d'olive et les amandes produites à Séros (Espagne) et enfin la section couture de l'association "les amis de St Cyr" dont les couturières ont préparé de multiples créations à offrir ou à s'offrir à moindre coût.

A leurs côtés, des exposants habitués de ce marché de Noël et beaucoup de nouveaux venus...

Si votre enfant vient déposer sa lettre au Père Noël, pensez à indiquer ses noms et adresse afin qu'il reçoive la réponse attendue.



Nom et Prénom
.....
..... rue de
Code postal.....
Commune :



Depuis plusieurs décennies, les manifestations destinées à récolter des fonds pour l'AFM Téléthon sont organisées conjointement avec les communes voisines de Bonzac, St Martin du Bois et Savignac de l'Isle. Pour l'édition 2023, c'est Saint Martin qui pilote l'opération.

Il n'y a pas de "petit don", chaque geste compte et donner de l'argent n'est pas la seule façon de contribuer à cet événement.

Que se passera-t-il à Saint-Ciers d'Abzac les 8 et 9 décembre prochain ?

Tout d'abord, une **vente de gâteaux à la sortie de l'école le vendredi 8 à partir de 16h**. Tous les gâteaux (et autres friandises) seront fabrication maison. Cette vente n'est pas réservée aux parents d'élèves, chacun peut venir acheter à petit prix son dessert du soir ou une petite douceur. Prix de vente à partir de 50cts la part.

Mais vous pouvez aussi contribuer en confectionnant vous-même un gâteau qui pourra être vendu sur le stand. Il suffit juste qu'il soit facile à découper et à conserver (oubliez la crème chantilly et les entremets...). Vos préparations sont à déposer le jour même à la mairie ou bien à apporter sur le stand entre 15h30 et 16h. Les préparations salées type quiche ou pizza sont également acceptées.

Le soir, à 20h, un spectacle danses et chansons vous sera proposé à la salle des fêtes. **L'entrée est gratuite**. Il sera animé par le groupe BALYMANI songs (qui anime certains de nos marchés nocturnes d'été et la soirée octobre rose) et le groupe LeS KoN'VeR.

A partir de **19h**, il sera possible de se **restaurer sur place (croque-monsieurs, pizza, quiches, frites, crêpes) et une buvette proposera boissons et café**. En fin de spectacle, passage d'un chapeau pour la soirée. L'ensemble des fonds récoltés (chapeau + bénéfice buffet/buvette) sera reversé à l'AFM Téléthon. Les 2 groupes qui animeront cette soirée le font gracieusement à cette occasion.

Pour la **2ème journée du Téléthon, une marche de l'espoir** partira de chacune des 4 communes. **Pour St Ciers départ à 9h** sur le parking des commerces. **Participation 2€/personne**.

Les marcheurs se rejoindront au château la Caderie à St Martin du bois pour un petit déjeuner (boissons chaudes offertes, vente de viennoiseries) et un lâcher de pigeons. Puis le groupe rejoindra la commune de St Martin du bois (apéritif offert par la mairie) pour le repas.

Au menu : crudités, carbonade flamande, pommes de terre, fromages dessert, café et carafe de vin, au prix de 15€ par personne (réservation indispensable).

A la fin du repas, tirage de la tombola.

Des **billets de tombola** sont en vente auprès des délégués de chaque commune et au secrétariat de la mairie au prix d'**1€ le billet**.

Les nombreux lots sont offerts par les commerçants et artisans locaux.

Tous les bénéfices des différentes manifestations seront reversés à l'AFM Téléthon. Tous les organisateurs sont bénévoles afin de limiter les frais.

Déléguée pour la commune de St-Ciers d'Abzac,
Isabelle Mariou 06.22.28.93.72 (inscription repas ou autre).

la Ligne du don

3637

Service gratuit + prix appel

TELETHON • FR
le don en Ligne

Cimetière

En application de l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire de la commune a procédé,

Le JEUDI 16 NOVEMBRE 2023 à 15H

au constat de l'état d'abandon dans lequel se trouvent plusieurs des concessions du cimetière.

Les descendants ou successeurs des concessionnaires ont été avertis de la tenue dudit constat et ont été invités à y assister ou s'y faire représenter par un mandataire autorisé.

La liste des concessions concernées sera disponible en mairie et consultable par les ayants droit sur présentation d'un justificatif.

Distribution de la gazette

Dans un souci de respect des normes environnementales (éviter le gaspillage d'encre et de papier, les émissions de CO2 liées à l'impression, au transport, etc...), nous avons pris la décision depuis plusieurs numéros de proposer la gazette sous format numérique. Nous souhaitons aujourd'hui connaître vos souhaits pour pouvoir calibrer au mieux nos tirages et nos canaux de distribution.

Si vous souhaitez continuer à recevoir la Gazette au format papier dans votre boîte aux lettres, merci de vous faire connaître par les moyens suivants :

- Inscription sur une liste disponible à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque municipale
- Par téléphone au **05.33.03.09.82**
- Par mail à l'adresse mairie@saintciersdabzac.fr

Elle sera disponible en mairie, bibliothèque et dans les commerces.

**Des questions, des suggestions,
des réclamations sur
ce numéro de la Gazette ?**

écrivez un mail à : contact@saintciersdabzac.fr



AGENDA

Décembre :

- Le 08/12 : Téléthon et concert Balymani songs
- Le 09/12 : 10h : Spectacle de Magie à la salle des fêtes
12h : Lancement de la collecte de dons
- Le 10/12 : Marché de Noël par les Amis de St-Cyr
- Le 16/12 : Noël du Foot par le club de foot

Janvier :

- Le 13/01 : Loto par le comité des Fêtes
- Le 20/01 : AG Fest'ochai
- Le 22 /01 : Cérémonie des vœux du conseil municipal

Février :

Mars :

- Le 09/03 : Loto par le comité des Fêtes
- Le 16/03 : Rencontres interclubs par le club de boxe

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.



www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

PACS

Le 27 Octobre 2023 : Sébastien NAES et Dimitri RAKOTOMALALA
Le 18 Novembre 2023 : Élodie JEANNET et Jonathan BAGNEAU

NAISSANCES

DÉCÈS

Aline GUÉRIN
Gabriel BELMONTE

le 18 Octobre 2023
le 28 Octobre 2023

Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant les publications dans la presse figurent sur la gazette. Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition.